



Infos communes

Table des matières :

1. **Edito**
2. **Nos enfants sur la voie publique**
3. **Frelon Asiatique**
4. **Forêts**
5. **Pâturages**
6. **Prix du Mérite**
7. **Voirie communale**
8. **Les écoles**
9. **Eau potable**
10. **Projet Win3**
11. **Permis de construire**
12. **Plan d'Action Communal sur l'énergie**
13. **Gestion des déchets**
14. **En cas d'urgence**
15. **Départ**
16. **Conclusion**

Edito



Les dernières couches blanches vont bientôt laisser place à une nature qui exprimera à nouveau toute sa vigueur et sa beauté. Au-delà des problèmes environnementaux qui prennent une place considérable dans l'actualité, nous pouvons nous réjouir de bénéficier d'un cadre de vie préservé. Il nous appartient de conserver intact ce patrimoine fabuleux, de le mettre en valeur, afin que nos enfants, petits-enfants puissent eux aussi à l'avenir continuer à s'ébahir et s'émerveiller devant ces richesses immuables.

C'est par ces mots que le Conseil communal tient à vous souhaiter un agréable printemps et un bel été.

Comme vous l'aurez remarqué, nous avons décidé de modifier les dates de parution du traditionnel « Infos commune ». En effet, si le rythme bisannuel est conservé, il nous a semblé utile d'opter pour une parution avant Pâques et au début de l'automne afin de décaler ces informations avec les assemblées communales qui nous permettent également de vous transmettre quelques informations.

Que s'est-il passé dans le ménage communal depuis maintenant 9 mois ?

Pêle-mêle et cette liste n'est pas exhaustive : travaux d'entretien du bâtiment et des installations techniques de la station d'épuration des eaux usées (STEP), mise en place d'une nouvelle procédure pour le relevé des compteurs d'eau, assainissement de la ciblerie de l'ancien stand de tir, projet d'internet à haut débit en zones rurales, pérennisation du cercle scolaire Franches-Montagnes Est, projet d'appartements à l'ancien Hôtel du Lion d'Or, achat d'un nouveau véhicule utilitaire pour la voirie, recentrage des activités de l'AJAM qui a entamé sa mue à l'Hôtel de la Pomme d'Or pour le district des Franches-Montagnes, révision du règlement de la police locale, étude et amélioration des mesures de sécurité sur le secteur 30km/h de la route du Pré-Petitjean, projet d'épuration pour le hameau des Sairains, étude du nouvel arrêté pour le site naturel de l'étang de Plain-de-Saigne, dossier de fermeture du bureau de Poste, plan d'action communal (PAC) en matière d'énergie, déplacement du ramassage des déchets encombrants (DEC) à la STEP, engagement d'un préapprenti, mise en place du nouveau plan comptable (MCH2) pour les comptes communaux, acquisition de broyeurs à verre, réfection de la route des Mottes aux Montbovats, élaboration du plan général d'alimentation en eau potable (PGA). Comme vous le voyez des dossiers riches par leur diversité.

La fin 2018 a été marquée par le départ de notre tâcheron, M. Denis Chevillat, qui après 8,5 années, a décidé de mettre un terme au contrat qui le liait avec la commune. Les membres du Conseil communal s'unissent pour le remercier pour tout le travail fourni dans l'intérêt de la collectivité. Son sourire et sa bonne humeur nous manqueront, mais nous savons aussi qu'il continuera d'œuvrer au sein de la société d'embellissement afin d'apporter son aide et ses connaissances à l'accomplissement des diverses tâches qui permettent à notre village de se parer du plus beau des costumes. Merci du fond du cœur Denis, nous te souhaitons plein succès dans tes activités futures.

Son départ coïncide avec l'arrivée de M. Jacques Chambaz qui a repris le poste vacant courant novembre 2018. Habitant le village avec son épouse et leur enfant, nous souhaitons à Jacques de trouver un cadre de travail qui corresponde à ses attentes. Nous le remercions par avance pour son engagement au sein de notre commune.

Le Conseil communal a malheureusement enregistré la démission du responsable en charge du dicastère de l'aménagement, M. José Noirjean, au 31 mai prochain. Depuis 15 mois, José n'a eu de cesse de tenter de briser les codes et les principes dictés par une politique de l'aménagement qui limite sévèrement notre capacité de développement. Il s'est impliqué sans compter et a mené à bout de bras des dossiers compliqués en ayant toujours à l'esprit une attitude résolument positive qui se ressent dans les résultats obtenus.

Infos communes

Cette démission, dictée par un déménagement dans une autre commune, permettra au couple et à leur fille, d'accéder à la propriété individuelle. Un beau projet de vie pour cette famille qui va cruellement manquer à notre collectivité tant le couple s'est investi dans la vie villageoise. Un grand merci à vous deux pour tout ce que vous nous avez apporté et bon vent !

Enfin, pour clore cet édito, nous ne pouvions passer sous silence l'événement de 2019, soit le 40ème de l'entrée en souveraineté de notre Jura, manifestation qui se tiendra



aux Franches-Montagnes du 21 au 23 juin prochain. Quel honneur pour notre district, nous savons que les frans-montagnards se montreront dignes de l'événement et que la fête

sera à la hauteur des espérances du peuple jurassien. La manifestation sera grandiose, le programme est alléchant. Réjouissons-nous d'ores et déjà de pouvoir toutes et tous nous rencontrer lors de ce 40ème qui s'annonce haut en couleurs et en émotions.

Rassurez-vous cher(ère)s citoyen(ne)s, l'union des sociétés locales (UDS) a décidé de maintenir la fête de la St-Jean qui se déroule traditionnellement ce week-end-là. Décision courageuse, mais avec du recul, nous ne pouvons que louer cette décision qui offrira une magnifique transition entre un événement grandiose et NOTRE fête du village qui sera naturellement plus intimiste, mais qui nous permettra de nous retrouver toutes et tous pour ces moments de convivialité qui font partie de notre ADN.

Vive le Jura, vive les Franches-Montagnes et vive Montfaucon !

Vincent Hennin, Maire

Nos enfants sur la voie publique

« Les enfants, comme les personnes les plus faibles, sont exposés au quotidien à des risques particuliers sur la voie publique. Souvent, ils ne peuvent estimer correctement les conséquences de leur conduite ou de celles d'autrui et se trouvent ainsi souvent dans des situations délicates et dangereuses. Les enfants prennent exemple sur les adultes - dans le sens positif ou négatif. Pour cette raison, ils dépendent d'une prise en charge de personnes responsables vis-à-vis de l'environnement de la voie publique. »



C'est par cette introduction tirée d'une brochure parlant de sécurité routière que nous tenions à vous rendre attentifs aux risques que nous courrons toutes et tous sur la voie publique. Avec le



printemps qui s'annonce et le retour aux activités en extérieur, il nous tient à cœur de rappeler à tout en chacun(e) les règles de sécurité élémentaires, mais aussi les comportements adaptés permettant le mieux vivre ensemble en toute sécurité.

Un véhicule roulant à 30km/h mettra 15 mètres pour s'arrêter, à 50km/h, il faut compter 30 mètres. Les enfants restent très vulnérables. Leur spontanéité, leur curiosité, leur impétuosité font qu'ils adoptent un comportement souvent imprévisible sur la voie publique. Qu'ils soient à pied, à vélo, sur une planche à roulettes, la voie publique est un lieu dangereux pour eux, car à leur âge, ils n'évaluent pas les situations dangereuses qui peuvent se présenter.

Les enfants apprennent en imitant les grands, mais pas seulement !

Les parents, les instituteurs, les autres adultes par leur bonne attitude, mais aussi en inculquant les bons comportements jouent un rôle essentiel dans leur sécurité. Mais cela ne suffit pas : les adultes doivent également avoir un comportement responsable dans les quartiers résidentiels et les rues de notre village. Pour et grâce à cela, nous pourrons toutes et tous profiter en toute sécurité et toute quiétude de la belle saison qui pointe à nos fenêtres.

Vincent Hennin, Maire

Frelon Asiatique

L'année passée à même époque, l'Office de l'environnement avait lancé un appel à la vigilance au sujet du frelon asiatique. Plus d'une soixantaine de personnes ont répondu à cet appel en lui transmettant les observations. Fort heureusement, aucune observation n'a révélé la présence du frelon asiatique sur le territoire cantonal et n'a nécessité d'intervention (destruction de nids) de la part de l'Office.

La présence avérée de cet insecte en France voisine laissant supposer son arrivée prochaine dans le canton, nous allons répéter l'action entreprise en 2018.

Comme en 2018, toutes les informations concernant le frelon asiatique sont disponibles sur le site internet de l'Office de l'environnement (www.jura.ch/especes-exotiques) et une affiche est à votre disposition au panneau d'affichage du bureau communal.

Katia Belser, Conseillère communale

Infos communes



Forêts

Lors du dernier Infos Commune, je vous avais annoncé les coupes de bois prévues pour l'année 2018.

Mais comme vous l'avez sûrement constaté, seule 1 coupe a été faite en 2018, les autres ont été reportées à l'année 2019. La raison est le marché surchargé suite aux tempêtes de janvier qui a fait beaucoup de dégâts dans toute l'Europe et par la suite, cause d'un été chaud et sec, nous avons subi une grande attaque de bostryches dont nous faisons et feront encore face cette année.

J'en profite pour vous communiquer des informations de notre garde forestier :

Selon les directives cantonales :

- Il est interdit de déverser vos déchets verts en bordure de forêt ou dans les pâturages boisés. Pour vos déchets tel que gazon, feuilles mortes, petites branches, etc..., il y a un point de ramassage à la STEP.
- Il est aussi tout autant interdit de faire des feux sur les souches d'arbres abattus.

Les directives sont disponibles sur le site de l'office de l'environnement.

Je profite aussi pour vous rappeler qu'il faut contacter M. Guillaume Schaller au 079/706.21.24 si vous êtes intéressé par une dépouille ou un arbre sec.

Sinon il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un beau printemps et je reste volontiers à votre disposition en cas de questions.

Katia Belser, Conseillère communale



Pâturages

Voilà, le printemps est là....

Et quand vient le printemps, reviennent aussi les tracteurs... Lors des travaux aux champs, il y a le risque que les routes deviennent sales (fumier, terre), de ce fait, je vous rappelle que celles-ci doivent être nettoyées à la fin de la journée ou des travaux.

A partir du mois de mai et jusqu'au mois de novembre, le bétail sera de nouveau en estivage sur les pâturages communaux. Pour cette raison je vous rappelle de bien refermer les portails et barrières lors de votre passage dans un pâturage et de ne pas laisser vos déchets dans les champs, qui peuvent être un risque pour le bétail.

Je vous rappelle aussi que les abreuvoirs ne sont pas des piscines pour vos chiens mais des points d'eau pour abreuver le bétail. De ce fait, je vous prie de ne pas faire baigner vos compagnons à quatre pattes dans les bassins. Je fais appelle cette année aussi à votre compréhension, pour une bonne entente entre les agriculteurs et les habitants !!

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un magnifique printemps et un bel été et je reste aussi volontiers à votre disposition en cas de remarques ou questions.

Katia Belser, Conseillère communale



Prix du Mérite

Chaque année, à la St-Jean, notre commune décerne le prix du Mérite à une personnalité, un club ou une société de la commune, qui s'est distingué lors de l'année en cours.

Pour pouvoir attribuer ce prix, il est important que nous soyons tenus au courant des activités ou résultats de nos concitoyennes et concitoyens. Dès lors, j'invite toutes les personnes qui auraient connaissance de faits sportifs, culturels ou autres, à me communiquer vos infos ou propositions afin que l'on puisse mettre ces personnes ou sociétés en lice pour la prochaine St-Jean qui aura lieu les 21, 22 et 23 juin prochains.

Je profite de remercier le comité de l'UDS pour son dynamisme et l'entrain qu'il fournit pour faire perdurer cette sympathique fête de notre village.

J'aimerai rappeler à nos sociétés que je suis à leur disposition pour toutes demandes d'aide, de soutien ou de collaboration avec la commune de Montfaucon.

*Daniel Erard, Conseiller communal - 078 751 10 78
daniel.erard@montfaucon.ch*

Infos communes



Voirie communale

Un relevé de l'état des chemins communaux sera fait prochainement afin d'évaluer les dégâts apparus après l'hiver et d'entreprendre les travaux nécessaires pour leur remise en état.

Cette année à nouveau, un tronçon de la route des Montbovats sera rénové comme les années précédentes, toujours en commun avec le Canton. Les travaux n'auront pas lieu à la suite mais sur un autre tronçon car la conduite d'eau qui se trouve sous la route entre le Bois-Derrière et chez le Roy doit être remplacée et il est indispensable d'effectuer ces travaux avant ceux de la route.



Les travaux de marquages réalisés en 2018 dans la zone 30km/h de la route du Pré-petitjean ont été effectués afin de sensibiliser le trafic aux dangers présents. Nous poursuivons la surveillance de cette zone et allons refaire le point sur la situation. Je remercie tous les usagers de bien respecter les règles de circulation pour la sécurité de chacun, surtout pour les enfants.

Un plan de tonte a été créé afin de définir des zones de gazon à coupe régulière et des zones de fauche deux fois par an, ceci dans le but de rationaliser le travail.

Je vous rappelle que le printemps est la période idéale pour le taillage des haies. Je vous demande de bien veiller à ce que vos haies ne cachent pas la visibilité dans les rues.

Je vous transmets mes meilleures salutations et vous souhaite de bonnes fêtes de Pâques.

Loïc Sprunger, Conseiller communal

Les écoles

Il est important que la sécurité soit respectée aux abords des écoles, notamment dans la cour d'école, des places de parc et sur la route qui mène au Pré-Petitjean, route dont la vitesse maximale est limitée à 30 km/h.



Des travaux de marquage ont été réalisés sur ce tronçon de route et vous êtes prié de les respecter. Pensez à ralentir, respectez la limitation de vitesse, ouvrez l'œil afin d'éviter un accident. Un enfant ne voit pas forcément le danger...

Le corps enseignant et la commission d'école ont mis en place diverses règles de sécurité pour les alentours de l'école dès janvier dernier. Un courrier a été adressé aux parents de élèves pour les informer de ces consignes de sécurité.

Après quelques semaines de mise en pratique, il s'avère que ces règles sont, dans l'ensemble, respectées par la plupart des parents mais, malheureusement, il y a encore quelques incivilités.

Je profite de cette « Infos commune » pour vous transmettre les souhaits qui ont été demandés par la direction du corps des enseignants et la commission d'école en ce qui concerne les consignes de sécurité et le parage aux abords du complexe scolaire, à savoir :

- Il est strictement interdit d'entrer dans la cour d'école avec un véhicule durant le temps scolaire.
- Si vous utilisez les places de parc de l'école, veuillez parquer en marche arrière.
- Déposez vos enfants sans parquer et faites demi-tour un peu plus loin.
- Les trois places de parc du haut sont réservées aux enseignants durant le temps scolaire.
- Pour une sécurité optimale, une bonne santé et, dans la mesure du possible, il est vivement conseillé aux enfants, ainsi qu'aux parents accompagnants, de venir à pied à l'école, ou à vélo si l'âge de l'élève le permet.

**« Le temps scolaire est de 7h00 à 17h00
du lundi ou vendredi »**

Je vous rappelle aussi que la partie droite (sens amont) de la route du Pré-Petitjean est autorisée pour le stationnement uniquement lors de manifestations organisées au complexe scolaire.

Il est strictement interdit de parquer devant la porte d'accès à l'abri PC et/ou hangar des pompiers.

Je vous remercie de prendre bonne note de toutes ces consignes de sécurité qui, nous l'espérons, seront respectées.

Pierrette Aubry, Conseillère communale

Infos communes



Eau potable

PGA

Le Plan Général d'Alimentation en eau potable (PGA) de l'ensemble de notre commune sera établi prochainement et nous espérons avoir les résultats de l'étude dans le courant 2020. Cette étude sera notre nouvel instrument de gestion du réseau d'eau et nous permettra de connaître les forces et les faiblesses de nos réseaux d'eau potable, de planifier les priorités d'investissement et de travaux de renouvellement, de déterminer la valeur de notre réseau.

A la suite de celui-ci, nous pourrons mettre à jour notre règlement sur l'eau potable ainsi que les taxes y relatives. Nous répondrons ainsi à la nouvelle loi sur l'eau qui entrera en vigueur après acceptation par le Parlement Jurassien dans quelques mois.

Relevé des compteurs

Comme certains d'entre vous l'auront remarqué, nous avons mis en place une carte pour le relevé des compteurs d'eau ceci afin d'optimiser le temps de travail des employés communaux.

Le fontainier fait comme à son habitude le tour de toutes les maisons pour relever le compteur d'eau. En l'absence du locataire ou du propriétaire, il glisse une carte dans la boîte aux lettres. Le propriétaire a 3 possibilités :

- remplir la carte ;
- envoyer une photo de son compteur
- fixer un rendez-vous avec le fontainier.

Ce nouveau mode de faire a diminué de moitié le temps de travail du fontainier pour cette tâche et ainsi dégagé du temps pour d'autres tâches communales.

Nous vous remercions de l'accueil fait à cette nouveauté.

Lorno

Le système Lorno de détections des fuites d'eau a été mis en route il y a près d'une année pour le secteur du village. Plusieurs fuites communales ou privées ont été détectées et réparées depuis. Actuellement, nous poursuivons le réglage plus précis du système afin d'encore découvrir les fuites existantes et surtout réagir rapidement en cas de nouvelles fuites. Ainsi nous pourrons réduire les pertes d'eau dans la nature.

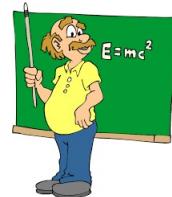
Vous pourrez également découvrir le système de surveillance lors de la journée Portes Ouvertes des installations communales.

Melina Brühlhart, Conseillère communale

Projet Win3

Win3 est le projet à succès de Pro Senectute, un projet qui a pour objectif d'intégrer des séniors bénévoles actifs, entre 2 et 4 périodes par semaine dans une classe du premier (1ère à 4ème Harmos) ou deuxième cycle (5ème à 8ème Harmos) afin de partager leurs expériences de vie à la classe. Ce mélange de générations ne peut être que bénéfique, il apportera, entre autres, du soutien aux écoliers, de la connaissance, de l'expérience et la vision du monde élargie des séniors. Pour l'enseignant qui bénéficiera du soutien du senior, celui-ci apportera un outil pédagogique supplémentaire, une expérience de vie et du savoir. Ils échangeront et pourront enseigner de multiples façons.

Les séniors sont valorisés par la réalisation d'une tâche utile à la société. Les activités en classes permettront d'entretenir une vivacité d'esprit et elles seront enrichissantes.



Des projets pilote ont été menés en ville de Neuchâtel, à St-Imier et à Rebeuvelier et ceux-ci ont donné d'excellents résultats. Dès la rentrée des classes 2019, une trentaine de bénévoles intégreront 10 écoles jurassiennes et notamment dans notre cercle scolaire Franches-Montagnes Est où 3 classes participeront à cette expérience du projet Win3.

Pro Senectute lance une campagne de recrutement de bénévoles séniors, n'ayez pas peur, aucune étude préalable n'est requise. Si cette démarche, cette expérience, cette envie de partager vous intéresse, vous pouvez contacter directement :

Pro Senectute Arc Jurassien
Chemin de la Forge 1
2710 Tavannes
Tél. 032/ 886 83 80

Chers citoyens retraités, je suis à votre disposition pour des informations complémentaires et me ferai un plaisir de vous renseigner.

Pierrette Aubry, Conseillère communale



Infos communes



Permis de construire

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Meier Béatrice
- Aménagement d'une porte-fenêtre.
2. Belser Dominik
- Transformation de la porcherie, agrandissement de fenêtres et remplacement du chauffage.
3. Métille Julien
- Construction d'une cabane de jardin, d'une pergola et fermeture de la place couverte.
4. Rebetez Ali
- Pose de panneaux photovoltaïques.
5. REKA
- Transformations et assainissement énergétique de divers bâtiments.
6. Giorgio Massimo
- Construction d'un abri de jardin.
7. Dubied-Chaignat
- Démolition des 4 garages existants et pose de 5 garages préfabriqués et 1 garage maçonner.
8. Renard François
- Rénovation des façades.
9. Chambaz Jacques
- Construction d'un poulailler.
10. Frésard Frères
- Pose de panneaux photovoltaïques.
11. Maître Agathe
- Installation d'un chauffage à mazout.
12. Renostyle SA
- Transformations et création de 10 logements à l'ancien Hôtel du Lion d'Or.
13. Piquerez Alain
- Pose de 3 capteurs solaires.
14. Marchand Nathalie
- Rénovation du chauffage et pose d'une cheminée en façade Nord.
15. Jolidon Karin & Olivier
- Transformations du bâtiment.
16. Ziegler René
- Pose de panneaux photovoltaïques.
17. Chaignat Graziella
- Construction d'une maison individuelle.
18. Neuhaus Georges
- Construction d'une lucarne.

Plan d'Action Communal sur l'énergie

Ayant comme point de départ les directives énergétiques du canton du Jura et de la Confédération, notre commune a pour objectif de diminuer sa production énergétique de 30% d'ici 2035.

Pour ce faire, un Plan d'Action Communal (PAC) est en cours de validation au Canton. Il comporte une analyse énergétique global de la Commune, les mesures et moyens à mettre en place afin d'atteindre cet objectif exigeant.

En voici quelques-unes :

- Le suivi annuel des dépenses énergétiques des chauffages et de la production électrique des bâtiments communaux.
- La surveillance des fuites de notre réseau d'eau communal à l'aide du système Lorno mis en place en 2017.
- L'encouragement aux installations d'énergies renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments par des subventions. Cependant, cette mesure est encore en étude.

De plus ample information suivront durant l'année 2020.

José Noirjean, Conseiller communal



Infos communes



Gestion des déchets

Dans l'ensemble, les citoyens de Montfaucon respectent le tri et les filières d'évacuation des déchets. Nous devons malheureusement remarquer des incivilités.

Ces incivilités coûtent cher à la population de Montfaucon, puisqu'il s'agit pour la commune, d'évacuer ces déchets à ses frais. Le compte de déchets est ainsi chargé plus qu'il ne le devrait, ce qui à moyen terme pourrait avoir une influence sur la taxe des déchets.



Pour rappel les contrevenants que nous identifions sont amendables ...

Les incivilités principales remarquées sont les dépôts de :

- Déchets en vrac dans les moloks ;
- PET ou autres déchets non récoltés dans la déchetterie ;
- Dépôt de déchets dans les poubelles publiques ou dans la nature ;
- Dépôt de carton ou papier souillé dans les bennes à papier-carton ;
- Elimination dans les chauffages à bois de déchets plastiques, papier et autres ;
- Elimination de déchets alimentaires dans les WC ;
- Feu de plastiques agricoles ;
-

Toutes ces incivilités sont contraires au respect du règlement des déchets mais également au respect de la nature qui est un sujet d'actualité sensible.

Nous ne manquerons pas d'intervenir en cas d'incivilité.

Afin de répondre à vos questions et de vous faire visiter les installations communales de la STEP et de la déchetterie, une journée Portes Ouvertes sera organisée le samedi 6 juillet prochain. Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

www.memodéchets.ch

Melina Brühlart, Conseillère communale

En cas d'urgence

Un défibrillateur au village de vacances Reka !

Un défibrillateur peut sauver des vies

⚠ 1ère démarche, appeler le 144

Le gérant du centre de vacances Reka, M. Quentin Charmillot, nous a signalé qu'un défibrillateur était installé au village de vacances. Il va de soi que ce défibrillateur est à la disposition de la population en cas de besoin.

Avant l'arrivée des secours, qui parfois peut paraître très longue, vous pouvez utiliser ce défibrillateur pour palier une urgence cardiaque. Il se trouve dans le bâtiment « réception », conformément aux photos ci-dessous.

Vous ouvrez la porte et le défibrillateur se trouve tout de suite à votre droite. Suivez les instructions à la lettre car les chances de survie de la personne en situation d'urgence augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.



Pierrette Aubry, Conseillère communale



Infos communes

Départ

Après plus d'une année de législature dans l'exécutif de notre commune, j'ai pris la difficile décision de quitter le Conseil par obligation personnelle. J'ai apprécié les rencontres enrichissantes faites durant mon mandat. Assimiler toutes les nouvelles informations que demande la tâche de Conseiller communal et qui s'est fait non sans peine ;)



J'ai bonne espoir que notre commune se développera harmonieusement et de façon durable.

Il est vrai que les bouleversements déclenchés en 2014 par la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) sont désormais visibles et mesurables.

C'est pour cela que le maintien des commerces, de notre population, du fin et fragile tissu social est un défi de tous les jours pour des communes « satellites » comme la nôtre. Cependant je reste confiant dans ce que nos Conseillers et Maire vont entreprendre pour la pérennisation de notre Commune.

Je souhaite de tout cœur que Montfaucon puisse garder cette belle âme de village. Âme typiquement franc-montagnarde et qui ne doit pas disparaître de nos régions.

José Noirjean, Conseiller communal

Conclusion

Le Conseil communal espère que vous avez pris du plaisir à lire la présente édition du « Journal Infos Commune ». Il vous remercie de votre fidélité et de votre bienveillance et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un prochain numéro.

